

10 nov 2006 -11:38

Le Président de l'OSCE salue l'accord entre le gouvernement et l'opposition kirghizes

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre des Affaires étrangères belge M. Karel De Gucht, a exprimé aujourd'hui sa satisfaction concernant l'accord sur la réforme constitutionnelle au Kirghizstan conclu entre le gouvernement et l'opposition.

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre des Affaires étrangères belge M. Karel De Gucht, a exprimé aujourd'hui sa satisfaction concernant l'accord sur la réforme constitutionnelle au Kirghizstan conclu entre le gouvernement et l'opposition.

Le Président de l'OSCE salue l'accord entre le gouvernement et l'opposition kirghizes
BRUXELLES, le 9 novembre 2006 – Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre des Affaires étrangères belge M. Karel De Gucht, a exprimé aujourd'hui sa satisfaction concernant l'accord sur la réforme constitutionnelle au Kirghizstan conclu entre le gouvernement et l'opposition. « Je me réjouis de ce que toutes les parties concernées soient parvenues à un accord sur la nouvelle Constitution », a déclaré le Ministre De Gucht. « Permettez-moi de louer le gouvernement et les forces d'opposition pour leur approche constructive et de les féliciter pour l'accord qui met fin à la crise politique dans le pays. » « J'espère que cet accord ouvrira la voie à davantage de coopération fructueuse entre toutes les parties et que l'ensemble des forces au pouvoir seront désormais en mesure de se concentrer sur d'autres défis importants auxquels le pays et son peuple sont confrontés ». Le Président de l'OSCE a également salué les autorités et les forces de sécurité pour avoir traité la situation avec retenue, de même que la population pour le caractère pacifique des manifestations.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be